



SOMMAIRE

	Pages
Point 9 de l'ordre du jour :	
Débat général (<i>suite</i>) :	
Discours de M. Wills (Guyana)	369
Discours de M. Ould Mouknass (Mauritanie)	373
Allocution du maréchal Idi Amin Dada, président de l'Ouganda	375

Président : M. Gaston THORN
(Luxembourg).

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Discussion générale (*suite*)

1. M. WILLS (Guyane) [*interprétation de l'anglais*] : C'est avec un grand plaisir, Monsieur le Président, que je vous félicite pour votre accession aux fonctions de président de la trentième session de l'Assemblée générale. Je suis certain que, sous votre direction éclairée, nous ferons de nouveaux progrès pour la mise en pratique des principes que le temps a consacrés et qui devraient inspirer nos débats. Je voudrais également profiter de cette occasion pour remercier votre prédécesseur, le ministre algérien des affaires étrangères, M. Abdelaziz Bouteflika, pour la manière dont il a guidé nos délibérations au cours de la vingt-neuvième session, de même que lors de la septième session extraordinaire.

2. La façon dont mon gouvernement et le peuple de Guyane se sont voués au progrès de la lutte pour la liberté partout dans le monde est bien connue de tous. Mais nulle part nous n'avons suivi de plus près le cours de cette lutte qu'en Afrique, où nous avons donné toute l'aide dont nous étions capables. C'est donc avec un sentiment tout particulier de satisfaction et de fierté que nous saluons, au sein de l'Assemblée, les délégations de la République du Cap-Vert, de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe et de la République populaire du Mozambique. A l'heure actuelle, nous comptons également fermement sur la prompte admission du nouvel Etat de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

3. En souhaitant la bienvenue à ces nouveaux Etats, nous devons en même temps leur promettre notre appui total et celui du système des Nations Unies pour aider à la reconstruction et au relèvement de leurs sociétés. En effet, comme nous le savons bien, nous qui avons suivi auparavant cette voie, le processus de décolonisation n'est que la première phase. Après la victoire, vient l'importance accrue donnée à la libération économique, à la réaffirmation culturelle et à la décolonisation psychologique.

4. La plupart d'entre nous avons reçu en héritage des économies qui avaient été déformées ou mal formées, des économies fondées sur une monoculture ou une exploitation minérale unique, avec des enclaves constituées en tant que parties de la métropole. L'infrastructure qui existait était limitée à ce qu'il fallait pour transporter rapidement un produit végétal ou minéral vers l'Europe occidentale ou pour maintenir tout juste en vie une source de main-d'œuvre à bon marché. En fait, nous sommes encore aux prises avec les ramifications de ces problèmes.

5. Etant donné que les institutions du système économique international de l'après-guerre ont perdu leur légitimité et leur capacité d'agir, que nous voyons clairement que c'est par la faute de ce système que nous sommes pauvres et relégués aux rôles les plus humbles, il est inévitable que toutes les questions économiques importantes se trouvent de plus en plus politisées. Aucun retour en arrière n'est possible. En utilisant l'instrument de notre solidarité pour créer un ordre économique international nouveau, il est indispensable pour nous de construire des Etats viables, des Etats capables d'assurer à nos peuples une juste part des avantages du système global naissant. Cette viabilité exige que soient créées au niveau national des institutions qui sachent mobiliser les connaissances techniques et les ressources de l'épargne. Pour cela, il faut que nous affirmions notre autorité sur nos ressources naturelles. Il faut créer consciemment l'infrastructure voulue. Il faut que se trouve consolidée une identité nationale. Il faut être vigilant face à l'hostilité persistante des sociétés multinationales puissantes, aux activités des agents de subversion de gouvernements résolus à protéger à jamais leurs investissements, investissements qui, pendant des générations ont mis à sac les ressources des pays en développement.

6. L'occasion d'un changement qui s'impose devient l'occasion de susciter des désordres, d'inciter au mécontentement, d'ébranler des gouvernements dont la seule faute est de poursuivre de manière résolue des objectifs nationalement concertés. Par des moyens qui nous sont maintenant trop connus, la sécurité économique et politique des Etats en développement — et surtout des petits Etats — est soumise à un travail de sape.

7. Il est inquiétant de constater que le système des Nations Unies lui-même, à certains égards, donne son appui à des formes subtiles d'intervention et de pénétration. L'ONU, tout en constituant, d'une part, un lieu précieux et irremplaçable pour l'exposé et la solution des conflits peut, d'autre part, se prêter, et se prête du reste, à certaines pressions destinées à maintenir le système existant de relations économiques. Chacun sait que des institutions telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont refusé une assistance légitime ou fixé des règles pour

essayer d'imposer l'acceptation de conceptions particulières du développement lesquelles, si elles avaient libre cours, serviraient à perpétuer la domination exercée par un petit nombre d'États.

8. Tandis que nous discutons, au cours de cette trentième session anniversaire, nous devons décider que les structures du système des Nations Unies, où se prennent les décisions et qui servent de temps en temps à freiner le changement, soient démocratisées afin de mieux répondre à nos objectifs et à nos aspirations.

9. Mais il faut faire bien davantage. Il nous faut songer à toutes les réponses possibles que l'Organisation pourrait donner aux activités des gouvernements qui, sous prétexte d'établir leur sécurité nationale, prennent des mesures visant à ébranler la stabilité d'autres gouvernements. En outre, l'Organisation se doit de connaître et de soutenir de plus en plus la légitimité des stratégies et des techniques de développement que nous jugeons nécessaires pour répondre aux pressantes espérances de nos peuples, dans le monde en développement.

10. A ce propos, la consolidation du monde en développement, entreprise et assurée par le mouvement des pays non alignés et par le Groupe des 77, devrait être vue comme un système non pas d'affrontement mais d'enrichissement de la communauté humaine tout entière, d'une communauté d'États dont chacun contribue à notre héritage planétaire en apportant des ressources particulières d'expérience, de talents et de richesses. nous devrions avoir pour priorité, entre autres, de donner plus de signification et de substance encore à cette solidarité grâce à des mesures visant les projets destinés à assurer l'échange régulier de nouvelles et d'informations entre les pays en développement, l'institution de diverses formes de sécurité régionale telles que les zones de paix, ou encore le soutien donné aux programmes de coopération économique parmi les pays en développement.

11. La septième session extraordinaire, qui a été consacrée au développement et à la coopération économique internationale, est maintenant du passé. Puisque nous nous réunissons immédiatement après cette session, nous avons la responsabilité d'évaluer objectivement ses résultats, d'analyser ses décisions et d'en déterminer l'importance quant à l'évolution future des relations économiques internationales. Nous devons nous efforcer de placer cette session dans une perspective historique.

12. La Guyane reconnaît que la session extraordinaire a servi à faire avancer le dialogue sur l'établissement d'un nouvel ordre économique international. Les mesures proposées dans le domaine du commerce, du transfert des ressources, de l'industrialisation, de la science et de la technique, de l'alimentation et de l'agriculture, représenteront, si elles sont appliquées, des avantages positifs puisqu'elles sont destinées à éliminer certaines des inégalités les plus criantes du système économique international. En raison de l'adoption à l'unanimité de sa résolution finale, cette session a été saluée comme étant un tournant important dans l'attitude des pays développés à l'égard des questions vitales du développement. Ses résultats, aux yeux de certains, ont été considérés comme l'inauguration d'une ère nouvelle d'accommodement

et d'entente entre pays développés et pays en développement.

13. Mais est-il permis d'espérer que l'on a vraiment tracé une voie nouvelle, que nous nous sommes lancés dans un cours nouveau et riche en défis ? Nous sommes prêts à avoir l'esprit ouvert à cet égard; nous acceptons de ne pas préjuger la question; mais il existe cependant la possibilité que, malgré les engagements pris, malgré les déclarations de bonne foi, nous risquions pourtant de ne pas atteindre les objectifs auxquels nous aspirons avec tant de sincérité. Il se peut que l'on nous offre de faibles succédanés alors qu'il ne faut rien moins que des remèdes radicaux. Nous ne devons pas oublier que les annales de l'Assemblée abondent en nobles résolutions, en déclarations grandiloquentes, en beaux gestes, mais que, dans bien des cas, il n'en reste en fait que des engagements sur le papier, rarement honorés et plus rarement encore réalisés.

14. Notre engagement politique sera jugé par notre disposition à traduire les principes en actes. Maintenant que nous commençons à mettre en œuvre les mesures sur lesquelles nous sommes tombés d'accord, espérons que notre route ne sera pas bloquée par les obstacles qui semblent se dresser à chaque tournant, obstacles accumulés par ceux qui, récemment encore, ont contribué à faire régner le consensus.

15. De plus, il ne faut pas croire que l'acceptation déclarée de certains des principes pour lesquels nous, qui faisons partie du monde en développement, avons combattu, a mis fin au débat. Des notions ont été reconnues, des engagements ont été formulés, de bonnes intentions ont été déclarées, mais toutes nos exigences n'ont pas encore reçu satisfaction. La lutte va donc se poursuivre sans relâche jusqu'à ce que le monde en développement parvienne aux objectifs légitimes d'un ordre économique international juste et équitable.

16. Comme je l'ai dit à l'Assemblée durant la septième session extraordinaire¹, le compromis peut aisément constituer une base de consensus, mais il n'est pas pour autant un objectif acceptable s'il sacrifie des principes essentiels ou s'il va à l'encontre de solutions justes et équitables. Telle est notre position à nous, du monde en développement. Tel est le principe selon lequel nous agissons.

17. Les perspectives d'une paix durable au Moyen-Orient commencent et finissent avec les droits du peuple palestinien. Car sa lutte est partie intégrante de la lutte de libération dans le monde entier. Cette région, berceau ancien de tant de cultures et de religions, est aujourd'hui l'arène où se déroulent la rivalité et les conflits d'intérêts des grandes puissances, puissances qui sont bien décidées à soutenir les objectifs expansionnistes du sionisme ou à s'assurer la maîtrise des communications ou des ressources en énergie.

18. Dans le tumulte de cette agitation, nous devons continuer à affirmer que la responsabilité principale de la communauté internationale dans cette région est le rétablissement des droits du peuple palestinien.

19. En même temps, nous nous félicitons de l'Accord récemment négocié, le premier qui ne soit pas intervenu à la suite d'un conflit armé. Il se peut que ces méthodes d'approche graduelles finissent par mener à une paix définitive. Je l'espère sincèrement. Une

telle paix devra être fondée sur une solution acceptable du problème palestinien et sur le retrait d'Israël des territoires occupés par la force.

20. La situation à Chypre s'est aggravée après la rupture des entretiens entre les deux communautés. C'est là une tournure tragique des événements, car la paix à Chypre ne pourra venir que d'arrangements conclus sans aucune contrainte entre les deux communautés elles-mêmes. L'histoire de Chypre et les rapports des deux communautés avec les Etats du continent rendent le problème complexe et difficile. C'est pleinement consciente de ce contexte que l'Assemblée générale, par sa résolution 3212 (XXIX), a énoncé un ensemble équilibré de principes qui, la Guyane en est fermement convaincue, peut servir de cadre à ce qui deviendra un règlement final. Cette résolution a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale. Elle a été acceptée par toutes les parties intéressées.

21. Les entretiens entre les communautés n'étaient qu'un aspect de cet arrangement et mon gouvernement ne peut que regretter que les autres exigences de cette résolution n'aient pas encore été exécutées. En particulier, très peu de progrès ont été accomplis dans la réinstallation des réfugiés, et on n'enregistre aucun progrès dans le retrait des troupes étrangères de ce malheureux pays. Il est important que les nations garantes reconnaissent qu'un règlement à Chypre ne peut être imposé d'en haut si on veut qu'il soit permanent et que les deux communautés restent libres de conclure un accord mutuellement acceptable. L'histoire de notre époque nous montre qu'un règlement politique n'aura aucune chance de survivre s'il est dicté par une partie possédant un avantage militaire. La Guyane, en ce qui la concerne, reste opposée à une politique fondée sur l'agression et entretenue par l'intervention.

22. La Guyane suit également avec un vif intérêt la lutte d'indépendance de la population du Timor oriental. Nous avons toujours défendu le principe que tous les peuples devraient avoir la possibilité de choisir la voie de leur propre développement sans aucune ingérence extérieure. Pour cette raison, nous appuyons le mouvement de libération du Timor oriental. Nous demandons aux forces qui pourraient s'ingérer dans une tentative d'inverser le cours des choses, tel qu'il a été choisi par les habitants du Timor oriental, de s'abstenir de toute activité qui puisse aller à l'encontre du droit légitime à l'autodétermination du Timor oriental.

23. Nous vivons à une époque où l'ONU a reconnu le droit de tous les peuples à l'autodétermination et à l'indépendance. Cette période a vu naître beaucoup de pays nouvellement indépendants qui, au cours des années, ont affirmé avec une vigueur sans cesse croissante leur identité spécifique sur la scène internationale. Dans cet hémisphère, une nouvelle communauté de nations indépendantes s'est constituée et a rejoint les républiques d'Amérique latine avec leurs fières traditions révolutionnaires. Il y a eu une prise de conscience croissante de l'identité régionale. Il y a eu un rejet presque unanime de toutes les formes de colonialisme et d'exploitation.

24. Il est donc paradoxal qu'il existe encore en Amérique latine une situation anormale et contraire aux aspirations des peuples coloniaux à l'indépendance

et au commencement d'un développement économique véritable. Je songe au cas de Belize, pays contraint malgré lui de conserver un statut colonial qu'il méprise et répudie, en raison des menaces belliqueuses dirigées contre son intégrité territoriale par un de ses voisins, qui se trouve également être un pays en développement. Les revendications territoriales dont Belize a fait l'objet n'ont pas la moindre justification. Elles sont rejetées par la population de Belize dont le seul désir est d'atteindre à la pleine indépendance du pays.

25. Depuis plus de 10 ans, la population de Belize voit ses désirs d'accéder à l'indépendance frustrés en raison des revendications territoriales illégitimes et absurdes d'un voisin dont elle recherche l'amitié, mais dont elle rejette avec force la domination. La Guyane demande à la communauté internationale de cesser de faire preuve d'indifférence et de prendre fait et cause, de manière déterminée et dépourvue d'équivoque, pour la population de Belize qui lutte pour son indépendance et la préservation de son intégrité territoriale. Il faut que Belize puisse être libre.

26. La force dynamique du changement en Amérique latine, stimulée par l'évolution qui s'est produite tant sur le plan international que national, a eu pour résultat la création de nouvelles institutions. Elle a également conduit à en réformer d'autres qui avaient longtemps résisté au changement. La création du système économique latino-américain a pour but de fournir un forum dans lequel les pays du continent pourront se rencontrer et résoudre leurs problèmes entre eux, à l'abri de l'influence et de la domination des superpuissances. La Guyane donne donc son plein appui aux buts de ce système, qui offre la possibilité de devenir un instrument efficace de développement dans cette région. Elle permet d'espérer des réformes trop longtemps attendues.

27. Il s'est opéré une démocratisation croissante dans les relations internationales. Il est devenu évident que les relations dans l'hémisphère doivent reposer sur le droit fondamental que chaque Etat à participer sans conditions aux institutions de l'hémisphère. Chaque Etat a le droit d'exercer son égalité souveraine dans ces institutions. Par conséquent, nous saluons les mesures récemment prises pour apporter des réformes à la structure de l'Organisation des Etats américains [OEA]. Il est néanmoins de notre devoir de faire remarquer que ces réformes ne font pas assez pour transformer l'OEA en une institution qui réponde aux besoins des pays en voie de développement dans la région. Enfermés dans les interstices de la structure et de la procédure se trouvent les germes du favoritisme et des inégalités. Il convient de les faire disparaître.

28. L'histoire est riche en considérations variées sur la nécessité du désarmement. Ceux qui, à divers moments, détenaient la prépondérance du pouvoir ont toujours été les plus adverses au désarmement. Les Romains disaient qu'en raccourcissant ses lances, on allonge ses frontières. Inversement, ceux qui se voyaient inférieurs sur le plan technique ont toujours lancé le plus de clameurs pour le désarmement. Il est ridicule, me semble-t-il, de s'efforcer d'acquérir un arsenal dont on n'ose pas se servir. Mais il faut bien dire que les muses du commerce et de la comédie ne font qu'une. La camisole de force stratégique dans

laquelle nous nous trouvons enfermés ne disparaîtra pas par des références aux théories de guerre limitée, qu'elle soit nucléaire ou autre.

29. L'Organisation ne peut plus permettre que les discussions sur le désarmement se déroulent dans des lieux fermés. Il est temps que nous arrêtions la date de convocation d'une conférence mondiale du désarmement ou d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Nous ne devons pas nous laisser décourager par le fait que la Société des Nations a échoué parce qu'elle n'a pas pu venir à bout du désarmement. La majorité de l'humanité n'était pas représentée au sein de cette institution. De toute façon, cet échec devrait nous inciter à des efforts nouveaux et soutenus.

30. Pour les pays en développement, l'épreuve quotidienne se trouve dans le détournement des ressources qui pourraient autrement servir au développement. L'affreux et tragique gaspillage des sciences de la dissuasion et de la destruction représente le nadir du dessein humain. La manière dont les hommes, les ressources financières et matérielles, le temps et l'énergie sont mis à contribution apporte une limitation catastrophique aux possibilités humaines.

31. Au cours des 30 années pendant lesquelles l'Assemblée s'est réunie, les attitudes à l'égard du non-alignement sont passées de l'indifférence et du manque de respect à une compréhension et à un soutien qui vont croissant. Nous devons maintenant reconnaître et consigner, en cette Assemblée, certaines de ses principales réalisations.

32. C'est le non-alignement qui a encouragé l'acceptation du principe de coexistence, principe selon lequel les différences dans les systèmes sociaux et économiques ou dans l'idéologie ne devraient pas empêcher la coopération internationale sur une base d'égalité.

33. C'est le non-alignement qui a soutenu et guidé le processus mondial le plus profondément transformateur de tous les temps, à savoir le mouvement de décolonisation et de libération.

34. C'est le non-alignement, avec l'insistance qu'il met sur le droit souverain des Etats à poursuivre une politique indépendante à l'abri des pressions qu'entraîne l'appartenance à des blocs, qui a permis de désamorcer dans une grande mesure les conflits qui autrefois menaçaient l'humanité d'un holocauste mondial.

35. N'oublions pas non plus que c'est le mouvement des pays non alignés qui a permis à l'Organisation, qui avait commencé sous forme d'un club de vainqueurs pour faire la police le long de frontières d'une paix précaire, de devenir un organisme dont les activités sont de plus en plus marquées par la conscience du lien inextricable qui existe entre la paix et la sécurité d'une part, et le développement et la sécurité économiques de l'autre.

36. C'est la solidarité des non alignés, associée à ce contrepoids qu'est la puissance tirée des programmes d'auto-suffisance collective et de coopération économique, c'est la ténacité et la persévérance des non alignés qui ont permis de commencer à créer un nouvel ordre économique international.

37. Nous devons rester sur nos gardes. Il semble que l'affrontement ait cédé la place à la consultation entre les grandes puissances et qu'il existe un mince vernis de détente. Quels que soient les arguments dont cherchent à se servir les propagandistes, il est certain que nous avons toujours à faire au même Vieil Homme. Les rivalités et la concurrence sur terre et sur mer continuent de menacer la stabilité des Etats. Les vieilles techniques d'encerclement et d'enveloppement, de pénétration, de subversion et d'instabilité restent à l'ordre du jour. La politique d'hégémonie demeure. La recherche d'Etats clients demeure un impératif national.

38. Les principes de non-alignement n'ont jamais été plus nécessaires que maintenant. Ceux d'entre nous qui ont été obligés de se cramponner, pris de vertige, au bord de la Terre en rotation, doivent poursuivre leurs efforts pour bannir le mot terreur du dictionnaire des affaires internationales. Nous ne devons pas laisser l'histoire du dernier quart du xx^e siècle devenir le monopole de deux ou trois Etats. Nous ne devons pas permettre que les progrès technologiques de l'homme deviennent un piège qui entraînera son extinction, ni une force de déshumanisation.

39. En Afrique australe, où le racisme a été érigé en une morale politique consciente, mon gouvernement continue sans relâche à dénoncer l'*apartheid* et la domination de la minorité blanche. L'entassement de grandes masses de population dans les bantoustans, l'application d'un projet de limitation des mouvements de masse, l'encouragement à la rivalité entre les tribus — toutes mesures destinées à produire une source de travailleurs bon marché et à aggraver l'exploitation de l'homme par l'homme — sont des faits qui répugnent totalement à mon gouvernement. Les stratégies énoncées dans le Manifeste de Lusaka de 1969 et dans la Déclaration de Dar es Salam de 1975 ont abouti à des succès marquants. L'axe Lisbonne-Salisbury-Pretoria a été brisé. L'ennemi se trouve isolé. Les grands prêtres du racisme sont éliminés l'un après l'autre. Le colonialisme portugais en Afrique est en passe d'être relégué rapidement dans les grimoires de l'histoire. La route à suivre est claire. La victoire est assurée.

40. Ayant traversé son Rubicon en 1965 par sa déclaration unilatérale d'indépendance, le dirigeant rebelle Ian Smith doit maintenant regarder en face les réalités politiques du continent et la justice boiteuse qu'il pratique depuis 10 ans au Zimbabwe l'a finalement acculé.

41. La Guyane appuie les nouvelles initiatives et les nouveaux contacts en Afrique australe, destinés à accroître l'emploi de la force et la menace du recours à la force en tant qu'instruments permettant de réparer les injustices que la majorité subit. Il est très tentant pour ceux qui se trouvent éloignés du champ de bataille et qui ne subissent aucun dommage d'être plus royalistes que le roi et de se livrer à cet exercice indigne et malhonnête qui consiste à jeter le doute sur les motivations et les jugements d'autrui. La Guyane a une confiance absolue dans le jugement des quatre titans que sont le Zambèze, le Botswana, le Mozambique, la Zambie et la République-Unie de Tanzanie — qui ont cherché à établir que la paix a des victoires tout aussi éclatantes que la guerre.

42. Après coup, les hommes applaudiront l'inébranlable volonté et l'honnêteté des objectifs de ceux qui

ont lutté pendant les jours sombres jusqu'à ce que leurs espérances se voient confirmées par les triomphes au Mozambique.

43. Avec l'Afrique du Sud pour voisin, un Zimbabwe naissant héritera des problèmes qui mettront à rude épreuve la force de ses institutions politiques et la cohésion culturelle des peuples Shona et Ndbele. Des concessions seront nécessaires afin que l'unité dont le Congrès national africain est le symbole devienne de plus en plus forte. Nous appuyons les courageux combattants du Zimbabwe dans leur lutte et nous sommes convaincus qu'ils sauront saisir la coupe qui leur est offerte et en boire le contenu afin que le règne de la minorité disparaisse du Zimbabwe dans un avenir très proche.

44. En Angola, une lutte du pouvoir se poursuit avec acharnement, attisée par la rivalité des grandes puissances et les machinations des sociétés transnationales. La Guyane est fermement convaincue que le peuple angolais doit être laissé libre de poursuivre son propre destin. L'accession à la liberté politique ne doit plus être compromise ni souillée par le sang de ceux qui aspirent à cette liberté. L'unité est une nécessité impérieuse. Tout le reste en découle. Les douleurs de l'enfantement de l'Angola ont été suffisamment aiguës et pénibles. Nous espérons vivement que l'enfant à naître viendra occuper sa place dans la famille des nations et apportera sa contribution à la marche en avant de l'homme en tant qu'entité animée d'esprit de résolution et de fermeté.

45. En Namibie, l'occupation illégale persiste. Les tentatives visant à exclure la South West Africa People's Organization [SWAPO] du travail de reconstruction de l'avenir du territoire doivent être fermement condamnées. La SWAPO est le représentant légitime du peuple namibien. C'est là un fait politique irréversible. Certains estiment que tout mouvement, quel qu'il soit, en Afrique australe, est signe de progrès. C'est là une thèse à laquelle mon gouvernement et ma délégation ne sauraient souscrire. Si le régime sud-africain désirait faire la preuve que sa stratégie actuelle est animée de bonne foi, il devrait se montrer plus sensible à la force de l'opinion internationale et devrait tenir compte des critiques exprimées dans les nombreuses résolutions de l'ONU et d'autres organisations.

46. La victoire finale est en vue; mais il restera à jamais des enclaves de résistance et des mouvements de répression qui s'efforceront de s'opposer à la marée montante. Il est de notre strict devoir de maintenir l'élan qui nous a amenés jusqu'ici. Il est de notre strict devoir de renouveler notre attachement aux principes de la Charte. Nous avons le strict devoir de réaffirmer que nous ne cesserons jamais de nous opposer à tous les vestiges de l'*apartheid*, du racisme et du colonialisme, que ce soit en Afrique australe ou ailleurs.

47. M. OULD MOUKNASS (Mauritanie) : La trentième session de l'Assemblée générale s'ouvre à un moment où des événements importants se déroulent sur la scène internationale. Sur le plan économique, les maux dont souffre le système international ont fait l'objet d'un diagnostic plus attentif et on tente de leur apporter remède. Sur le plan politique, la guerre s'achève en Indochine tandis que des progrès considérables sont enregistrés dans le domaine de la

décolonisation. Ces transformations constituent sans doute une étape importante vers l'établissement de la paix. Il reste cependant un long chemin à parcourir pour qu'une véritable justice règne dans les relations internationales et pour qu'enfin les peuples encore opprimés jouissent de l'intégralité de leurs droits à la dignité, à la liberté et à l'indépendance. C'est donc dans un contexte nouveau où les peuples sont partagés entre l'angoisse et l'espoir que s'ouvre cette trentième session, dont il vous revient de diriger les travaux.

48. Monsieur le Président, vos responsabilités sont difficiles et complexes, mais lorsqu'on sait vos qualités d'homme d'Etat et d'éminent diplomate, votre clairvoyance et votre lucidité, lorsqu'on connaît le respect mérité dont jouit votre pays, on ne peut que se féliciter du choix unanime qui a été celui de l'Assemblée générale en vous portant à la présidence de cette session. Je vous prie donc d'accepter les chaleureuses félicitations de la délégation mauritanienne pour cette marque de confiance et ce témoignage d'estime qui s'adressent à vous, mais aussi, par-delà vous, à votre pays, le Luxembourg.

49. Je voudrais également rendre un vibrant hommage à votre prédécesseur, M. Abdelaziz Bouteflika, ministre des affaires étrangères de la République algérienne démocratique et populaire. La délégation mauritanienne est d'autant plus heureuse de lui exprimer sa gratitude qu'il s'agit non seulement d'un digne représentant de l'Afrique, mais aussi d'un ministre des affaires étrangères d'un pays frère avec lequel la Mauritanie entretient les plus fraternelles et les plus fructueuses relations. L'histoire de l'Organisation des Nations Unies restera à jamais marquée par le courage, la personnalité et les qualités de l'homme qui, malgré les résistances et les critiques, a su poser les problèmes et aura été parmi les premiers à nous amener à en prendre une plus nette conscience. Il est donc légitime que nous lui exprimions notre reconnaissance pour l'action importante qui a été la sienne durant la vingt-neuvième session et la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale.

50. Le Secrétaire général, M. Kurt Waldheim, mérite également notre appréciation pour la manière remarquable dont il s'acquitte de sa haute et difficile mission. Je tiens à lui renouveler le soutien de la Mauritanie dans ses efforts courageux et persévérants pour faire respecter les principes de la Charte et les idéaux d'égalité et de justice.

51. J'ai dit tout à l'heure que les peuples sont partagés entre l'angoisse et l'espoir. Si nous examinons en effet la situation internationale, nous constatons qu'elle a été marquée par des événements qui nous rapprochent davantage de la paix. Entre les superpuissances, un réseau de relations nouvelles fondées sur la coopération économique s'établit par-delà les différences des régimes politiques et des systèmes idéologiques. Cet esprit nouveau de coopération et d'entente procède de la constatation que, dans le contexte de l'équilibre nucléaire, certaines frontières géographiques ou politiques ne sauraient être modifiées par la force. Il est encouragé aussi par le fait que l'on s'est rendu compte que deux puissants blocs industriels et commerciaux peuvent tirer un immense avantage l'un de l'autre, sur la base d'une coopération économique.

52. En Europe, où pendant longtemps les initiatives de paix, les tentatives de règlement par voie pacifique de problèmes hérités de la seconde guerre mondiale venaient mourir sur un mur d'incompréhension et de méfiance, une ère nouvelle de confiance et de respect mutuel s'instaure progressivement.

53. Dans les deux Etats du Viet Nam et au Cambodge, la paix se rétablit après que les peuples vietnamiens et cambodgien ont été longuement meurtris par la guerre et l'intervention étrangère. Il ne s'agit pas là d'une paix résultant d'un compromis ou d'un engagement mal respecté, mais d'une paix qui a été chèrement payée par ces peuples. Le peuple cambodgien s'est imposé les souffrances et les douloureux sacrifices que l'on sait pour recouvrer son indépendance. La victoire qu'il a remportée est une victoire pour tous les peuples qui luttent encore pour leur liberté et leur dignité. Cette victoire du peuple cambodgien me permet aujourd'hui de saluer ses représentants, au sein de cette Assemblée, où ils ont repris la place légitime qui est naturellement la leur. La victoire des peuples vietnamiens n'est pas moins significative. C'est de haute lutte que ces peuples sont parvenus à leur objectif final, à savoir leur indépendance et leur liberté.

54. Les Etats-Unis qui ont dévasté les deux Viet Nam, de manière implacable, auraient dû s'engager à aider à leur reconstruction. Non seulement les Etats-Unis n'ont pas fait preuve d'une telle générosité, mais ils sont allés jusqu'à s'opposer, par l'usage abusif du veto, à l'admission des deux Etats du Viet Nam à l'ONU. Mon pays ne peut que déplorer une telle attitude, que rien ne peut justifier.

55. Dans le domaine de la décolonisation, des progrès considérables ont été réalisés grâce à l'action conjuguée des mouvements de libération et de l'Organisation des Nations Unies. Le résultat le plus concret de cette action est l'accession de nombreux pays à la souveraineté internationale. Qu'il me soit permis d'adresser ici les félicitations les plus chaleureuses de la Mauritanie aux représentants de ces pays frères qui ont accédé à l'indépendance et qui sont aujourd'hui parmi nous. Je veux parler du Mozambique, du Cap-Vert et de Sao Tomé-et-Principe.

56. Sur le plan économique, la septième session extraordinaire consacrée au développement et à la coopération économique internationale aura été l'une des rares rencontres où le dialogue a prévalu sur la confrontation. Cela est d'autant plus heureux que les problèmes économiques internationaux, en premier lieu le problème fondamental du développement, se posent aujourd'hui avec une acuité sans précédent. Les mesures concrètes proposées par cette session extraordinaire constituent un pas important vers l'instauration d'un nouvel ordre économique international, car il s'agit de mesures qui ont été unanimement acceptées par tous les Membres de l'Organisation. Nous savons, certes, que la résolution adoptée à l'issue de la septième session extraordinaire [*résolution 3362 (S-VII)*] souffre de lacunes et d'insuffisances certaines, mais elles n'en sont pas moins révélatrices d'un désir sincère d'engager un dialogue utile et constructif.

57. Mon pays a déjà eu l'occasion, au début du mois dernier, d'exposer sa position fondamentale à l'égard des problèmes de développement auxquels se trou-

vent confrontés les pays du tiers monde. Nous avons mis l'accent en particulier sur la nécessité de stabiliser les prix des matières premières, sur un transfert adéquat des ressources pour financier le développement, sur une répartition plus équitable des industries dans le monde. Si nos demandes n'ont pas été entièrement satisfaites, nous devons reconnaître cependant que nos légitimes revendications dans les différents domaines ont été accueillies avec un intérêt soutenu.

58. Ces faits marquants constituent sans nul doute un succès appréciable des forces de paix dans le monde. Ils sont par conséquent un motif légitime d'espoir. Il faut cependant reconnaître que la paix est loin d'être assurée partout et qu'une plus grande justice dans les relations économiques internationales demeure un objectif encore lointain. Ces facteurs négatifs constituent de graves dangers pour la communauté internationale.

59. Le premier de ces facteurs est la question palestinienne, qui affecte directement la paix et la sécurité internationales. Le peuple palestinien, dont l'existence s'est confondue tout au long des siècles avec la géographie, avec la terre de Palestine elle-même, a été chassé de ses foyers, dépossédé de ses biens, réduit à l'errance et à vivre de la charité internationale. Cette injustice commise à l'égard du peuple palestinien est à l'origine du problème global du Moyen-Orient. Il est dès lors évident que toute solution à ce problème passe nécessairement par le rétablissement du peuple palestinien dans ses droits nationaux et légitimes, y compris son droit de retourner dans ses foyers, son droit à l'indépendance et à la souveraineté interne et internationale.

60. Dans les autres territoires arabes occupés, Israël poursuit sa politique d'intimidation et de colonisation par la force. La mise en œuvre d'une politique systématique de peuplement et d'implantation de colons venus de partout sauf de la région concernée est à elle seule révélatrice de la manière dont les autorités de Tel-Aviv entendent contribuer à l'établissement de la paix au Moyen-Orient. Il est évident qu'il s'agit, pour les autorités israéliennes, de créer une situation irréversible de mutation violente et de faits accomplis.

61. Nous avons suivi, certes, avec beaucoup d'attention, les efforts louables déployés par le Secrétaire d'Etat américain pour débloquer cette situation explosive de ni guerre ni paix, et dont le maintien ne peut que menacer la paix dans la région et, par-delà, la sécurité internationale. Si les résultats auxquels il est parvenu peuvent être considérés comme premier pas vers une solution, il n'en demeure pas moins que le prix payé à Israël en armements, peut compromettre définitivement toutes chances de paix au Moyen-Orient. Ces résultats resteront du reste limités et sans incidence réelle sur la situation si des efforts semblables et urgents ne sont pas entrepris dans les autres secteurs, et sur les fronts syrien, en particulier, et jordanien. Il doit, en tout cas, être entendu que toute paix au Moyen-Orient sera illusoire tant que les territoires arabes demeureront occupés et tant que le peuple palestinien n'aura pas été rétabli dans ses droits nationaux inaliénables.

62. Un autre facteur négatif est la situation tragique qui prévaut en Afrique australe. En effet, les peuples d'Afrique du Sud et du Zimbabwe continuent de plier sous le poids d'un colonialisme basé sur la ségrégation

raciale et sur la domination de la majorité par une poignée de colons étrangers. La politique raciste du régime de Pretoria, qui dénie à 13 millions d'Africains les droits les plus élémentaires de la personne humaine, est une insulte à la communauté internationale et à l'Organisation elle-même. Celle-ci ne saurait accepter en son sein ceux qui rejettent ses principes et bafouent systématiquement ses pertinentes décisions. Le régime d'Afrique du Sud n'a pas sa place dans cette enceinte, tant qu'il n'aura pas souscrit de manière sincère aux principes d'égalité et du respect de l'homme, qui constituent l'armature et l'essence même de l'Organisation. En ce qui concerne le régime rebelle de Ian Smith, les Membres des Nations Unies ont l'impérieux devoir d'appliquer scrupuleusement et de renforcer les sanctions imposées à ce régime par le Conseil de sécurité.

63. Permettez-moi ici d'exprimer aux peuples d'Afrique du Sud et du Zimbabwe la solidarité agissante et le soutien indéfectible de la République islamique de Mauritanie dans leur lutte pour la dignité, la liberté et l'indépendance nationale.

64. Il existe un autre problème qui suscite notre préoccupation, c'est celui de l'Angola. Nous formulons le vœu que ce pays retrouve la paix et la stabilité pour accéder sans déchirement à son indépendance, dans l'unité et la fraternité. Le peuple angolais traverse un moment difficile de son existence, mais nous sommes convaincus que s'il est laissé à lui-même, il saura relever le défi et retrouver sa cohésion nationale.

65. En parlant de problèmes coloniaux, je ne saurais passer sous silence le problème du Sahara occidental, qui nous concerne au premier chef puisqu'il s'agit de notre intégrité territoriale et de l'unité de notre peuple. Nous aurons, certes, l'occasion, devant la Quatrième Commission, d'aborder ce problème quant au fond, lorsque le rapport de la mission de visite dans le territoire [A/10023, chap. XIII, annexe] et l'avis consultatif demandé à la Cour internationale de Justice² auront été communiqués à l'Assemblée générale. Mais je voudrais, dès à présent, réitérer la détermination conjointe de la République islamique de Mauritanie et du royaume du Maroc de trouver à ce problème, dans le cadre des Nations Unies, la solution la plus opportune politiquement et qui tienne le plus compte de leurs droits respectifs. Je m'abstiens volontiers de m'étendre davantage sur ce problème, étant donné que l'Assemblée générale a entrepris l'an dernier, à ce sujet, la double action que j'ai évoquée tout à l'heure, et dont les résultats ne sont pas, jusqu'à ce jour, connus. Je me ferai par conséquent le devoir, à une étape ultérieure de cette session, d'exposer en détail le point de vue de mon pays sur ce problème, qui touche à notre unité nationale et à notre existence même.

66. Si les problèmes qui se posent à l'Afrique retiennent notre attention de manière particulière, nous ne saurions ne pas évoquer d'autres problèmes qui, s'ils nous semblent éloignés, ne suscitent pas moins nos vives préoccupations. Le problème coréen, en particulier, est un de ceux-là. La nation coréenne a été divisée par le hasard de l'occupation. Il s'agissait, au départ, d'une ligne temporaire de démarcation, ligne qui s'est transformée par la suite en frontière définitive, non pas parce que tel était le désir du peuple coréen, mais parce que la présence prolongée des

forces d'occupation tend à créer une situation irréversible. Cette situation, que l'on veut de plus en plus définitive, constitue une menace permanente à la paix dans cette région, parce qu'elle est contraire aux principes sacrés de l'intégrité territoriale du pays et aux intérêts de sa population. L'usage fait du drapeau de l'ONU pour donner une apparence de légalité à une telle entreprise, pour camoufler l'occupation de la partie sud de la Corée, doit être banni par l'Organisation. Le peuple coréen doit avoir, en effet, la possibilité de réaliser son unification indépendante et pacifique, en l'absence de toute ingérence étrangère.

67. Ces foyers de tension ou d'affrontement sélectif ne sont pas les seuls problèmes auxquels la communauté internationale se trouve confrontée. Il existe un autre problème crucial de notre époque, c'est celui de l'écart sans cesse croissant entre les pays développés et les pays en développement. Tant que les mesures arrêtées par les sixième et septième sessions extraordinaires de l'Assemblée générale tendant à l'instauration d'un nouvel ordre économique international ne seront pas appliquées, cet écart déjà scandaleux ne cessera de croître. Nous espérons que les pays développés feront preuve d'une réelle volonté politique pour donner suite à ces mesures qui, si elles sont respectées, peuvent contribuer à l'instauration d'une véritable coopération économique internationale.

68. L'Organisation des Nations Unies offre un cadre approprié pour une telle coopération internationale. La réforme du système économique des Nations Unies et la mise en place de structures adaptées aux réalités économiques nouvelles ne peuvent que rendre l'Organisation plus apte à jouer ce rôle de catalyseur. C'est à ce prix que l'ONU, instrument de paix et de compréhension entre les peuples, peut se voir restituer son rôle de facteur de promotion politique, économique et sociale.

69. La République islamique de Mauritanie, en ce qui la concerne, est prête à apporter sa contribution à cette œuvre de rénovation, qui est nécessairement commune.

*Allocution du maréchal Idi Amin Dada,
président de l'Ouganda*

70. Le PRÉSIDENT : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à S. Exc., le maréchal Idi Amin Dada, président de la République de l'Ouganda et président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine [OUA], et j'ai le grand honneur de l'inviter à s'adresser à l'Assemblée.

71. M. AMIN (Ouganda) [*interprétation de l'anglais**] : En tant qu'Africain, je m'adresserai à vous dans une langue africaine. En tant que véritable Africain, je ne veux pas vous parler dans une langue étrangère. Ma déclaration vous sera lue, grâce aux bons offices du Secrétaire général, par mon représentant permanent auprès de l'Organisation des Nations Unies, M. Khalid Younis Kinene. Par la même occasion, je tiens à vous apporter le salut chaleureux du peuple de l'Ouganda, de tous les membres de l'OUA et de tous les peuples du tiers monde.

* L'orateur s'est exprimé en luganda. La version anglaise de sa déclaration a été communiquée par la délégation.

72. Tout ce qui intéresse l'OUA, le tiers monde et le monde dans son ensemble figurera dans ma déclaration, dont mon représentant va vous donner lecture.

73. M. KINENE (Ouganda) [*interprétation de l'anglais*] : Je vais maintenant lire la déclaration de Son Excellence Idi Amin Dada, président de la République de l'Ouganda et président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine [OUA] à la trentième session de l'Assemblée générale.

74. En tant que pur et digne fils de l'Afrique, qui ne croit en aucune langue coloniale ou impérialiste, je m'adresse à vous dans une langue africaine qui sera interprétée grâce aux bons offices du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

75. Cette année marque le trentième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies et j'ai donc le grand honneur et le plaisir, au nom de l'OUA et au nom du peuple de l'Ouganda, d'adresser, à tous les représentants à la trentième session, les salutations et les vœux les plus cordiaux de l'Afrique. Je tiens en particulier à vous dire l'appréciation de l'Afrique pour la solidarité dont ont fait preuve les autres délégations à l'Assemblée, et à tout le peuple américain qui m'a accueilli et m'a accordé l'hospitalité depuis mon arrivée à New York.

76. A cette occasion, je tiens à vous dire la gratitude et l'appréciation de l'Afrique envers les fondateurs des Nations Unies. En particulier, je me souviens avec admiration du dévouement et des grands efforts que tous les fonctionnaires internationaux ont déployés pour assurer le succès et la croissance de cette Organisation qui a dû faire face constamment à des crises très difficiles. Je tiens en particulier à rappeler le souvenir du premier Secrétaire général de l'Organisation, M. Trygve Lie, de la Norvège, et le Président de la première session de l'Assemblée générale, M. Henri Spaak, de la Belgique, ainsi que les autres Secrétaires généraux qui ont précédé celui qui occupe ce poste à l'heure actuelle et qui sont, malheureusement, décédés. Leur contribution individuelle au succès de l'Organisation est reconnue et restera comme un souvenir permanent dans l'histoire des Nations Unies.

77. Je tiens aussi à saisir l'occasion de vous féliciter, Monsieur le Président, à l'occasion de votre élection unanime au poste élevé de président de cette session. Grâce à votre immense expérience, je suis certain que les travaux de la présente session seront menés avec une grande compétence sous votre direction sage et éclairée. Je voudrais aussi rendre hommage au Secrétaire général, M. Kurt Waldheim, ainsi qu'à tous ses collaborateurs, pour le dynamisme et le dévouement avec lesquels ils s'acquittent de leur tâche. Tous les membres de l'OUA sont particulièrement satisfaits de la façon dont le Secrétaire général s'est acquitté de ses tâches africaines, en particulier dans le domaine de la décolonisation et en ce qui concerne les problèmes posés par les régimes minoritaires racistes en Afrique australe.

78. La trentième session de l'Assemblée générale se tient à un moment où le monde est en proie à des changements rapides. L'impérialisme est résolument repoussé et les peuples des pays industrialisés montrent un intérêt nouveau pour le développement véritable du tiers monde et pour sa lutte pour obtenir

l'indépendance économique et pour se relever. L'OUA, dont j'ai l'honneur d'être le Président en exercice, souhaite à cette session tout le succès possible dans ses délibérations, qui visent non seulement à consolider l'indépendance et la cohésion politiques et économiques de ses membres, mais aussi le développement moral et culturel des peuples du monde entier. Nous autres, en Afrique, et tout particulièrement en Ouganda, sommes pleinement dévoués à cette fin.

79. L'ordre du jour de l'Assemblée est chargé. Je n'ai pas l'intention d'en parler longuement. Permettez-moi cependant, au nom des 46 Etats membres de l'OUA, de parler tout d'abord de certains problèmes pertinents qui préoccupent particulièrement le continent africain dans le contexte de notre assemblée. Ultérieurement, j'aurai aussi quelques mots à dire en qualité de Président de la République de l'Ouganda.

80. Partout dans le monde, des foyers de crise continuent d'exister dans les domaines politique, économique, social et culturel. De nombreux pays ont par conséquent, d'une façon ou d'une autre, essayé de contribuer à la recherche de solutions durables pour ces problèmes permanents. La douzième session de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA à Kampala, la Conférence des ministres des affaires étrangères des pays non alignés, qui s'est tenue à Lima, et la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale, qui s'est tenue dans cette enceinte il n'y a pas si longtemps, prouvent abondamment que l'humanité est décidée à trouver des solutions aux problèmes qui existent dans la réalisation des idéaux et des aspirations de la communauté internationale.

81. Permettez-moi, à ce stade, de m'étendre particulièrement sur les problèmes économiques qui pendant très longtemps ont créé des goulets d'étranglement dans le développement du monde. Le fait que le Programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international ait été esquissé à la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale [*résolution 3202 (S-VI)*], et qu'il ait été clairement énoncé à la Conférence de Lima et à la septième session extraordinaire, est, à mon avis, hautement significatif. Il est significatif parce que les nations développées, je l'espère, commencent à se rendre compte qu'une coopération économique, quelle qu'elle soit, avec les pays en développement, doit se dérouler strictement sur la base d'un bénéfice mutuel pour les deux parties, dans le respect de la souveraineté nationale de chaque Etat. Ces réunions internationales ont contribué à faire progresser une tendance positive vers la réalisation d'un ordre économique international juste et réaliste, équitable pour tous. Je tiens à rendre un hommage particulier aux autorités des Etats-Unis pour cette évolution progressive, en particulier au Président et aux membres du Congrès, qui ont approuvé une modification de l'attitude des Etats-Unis envers le tiers monde et qui, en conséquence, ont décidé de faire connaître cette nouvelle attitude au monde entier au cours de la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale³.

82. Sauf en ce qui concerne la partie sud du continent africain et quelques poches isolées ici et là, la guerre mondiale pour l'autodétermination et l'indépendance politique est presque terminée maintenant.

Mais la lutte pour l'autosuffisance continue. Cette lutte prend maintenant l'aspect d'une lutte pour l'indépendance économique, sans laquelle, comme on l'a dit très justement, la liberté politique est privée de toute signification.

83. Tous les Etats membres de l'OUA mènent une lutte vigoureuse pour obtenir le plein contrôle économique de leurs affaires. Chaque Etat adopte la méthode et le calendrier qui correspondent le mieux à ses conditions nationales. Du fait que nous avons pris, en Ouganda, un raccourci révolutionnaire pour arriver à l'indépendance économique, nous sommes peut-être plus heureux que beaucoup de nos frères membres de l'OUA. Notre expérience nous a appris, entre autres, que si les pays plus industrialisés sont sincères et sérieux en ce qui concerne l'extension de l'assistance technique aux pays en développement, ils devraient veiller à ce que les experts qu'ils envoient soient conscients des aspirations et de la détermination des pays du tiers monde qui veulent devenir maîtres de leur propre économie, et soient prêts à les servir.

84. Ces missionnaires techniques modernes n'auraient pas dû avoir cette ancienne mentalité coloniale de leurs prédécesseurs qui venaient en Afrique avec la conviction qu'ils allaient travailler parmi les êtres humains de seconde classe. Les expatriés modernes dont l'Afrique a maintenant besoin doivent venir en sachant qu'ils sont des employés et non pas des employeurs; des partenaires au service de la paix et non des chantres d'idéologies politiques ou des bâtisseurs d'empires étrangers. Si ce type d'expatriés venait en Afrique, comme du reste dans d'autres parties du tiers monde, la cause de la paix internationale et du développement constructif serait servie.

85. Les efforts que tous les Etats Membres de l'Organisation déploient pour réaliser l'indépendance économique visent à assurer que les gains de l'humanité seront à l'avenir stables et importants et que la société, que le nouvel ordre économique aspire à créer, offrira d'immenses possibilités. Nous ne voulons pas seulement un monde libéré du colonialisme, du néo-colonialisme, de l'impérialisme et du sionisme, mais un monde libéré de la famine, de la maladie, de l'ignorance et de toutes les formes de tension résultant des inégalités dans le développement social ou régional.

86. Alors qu'il existe une coopération constructive entre les nations du tiers monde, il est regrettable de constater que la coopération entre le tiers monde et les nations industrialisées laisse encore beaucoup à désirer. Certains pays industrialisés s'accrochent encore à des attitudes périmées par lesquelles ils font, de façon injustifiée, dépendre leur prospérité de l'exploitation des ressources naturelles des pays en développement. Nous prions pour que cette trentième session fasse faire un grand pas au développement de la coopération économique entre ceux qui sont disposés à respecter leur souveraineté mutuelle et qui sont prêts et disposés à coopérer sur une base d'égalité.

87. Je voudrais maintenant aborder certaines questions politiques fondamentales devant cette organisation mondiale. Session après session, l'Assemblée a passé de longues heures à essayer de trouver des solutions aux problèmes de la décolonisation. Cepen-

dant, il est décourageant de constater que jusqu'à la session actuelle, au sein de cette organisation qui est la gardienne de la paix et de la sécurité mondiale, certains pays viennent encore à l'Assemblée pour rendre hommage du bout des lèvres à la cause de la liberté, de la démocratie et de la justice tout en continuant, en même temps, ces mêmes pratiques que nous condamnons dans cette enceinte.

88. Je suis heureux de pouvoir dire qu'en dépit de certains reculs les événements de l'année écoulée dans le domaine de la décolonisation ont fait des progrès rapides. Je songe à l'accession à l'indépendance des trois anciennes colonies portugaises, le Mozambique, le Cap-Vert, Sao Tomé-et-Principe et de l'ancien territoire français des Comores et à leur admission à l'OUA lors de la douzième Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, qui s'est tenue à Kampala. Je salue, au nom de l'OUA, l'admission à l'Organisation des Nations Unies des anciennes colonies portugaises et je suis convaincu que le zèle révolutionnaire qui a inspiré leur combat pour l'indépendance les conduira à apporter une contribution précieuse aux délibérations de l'Organisation. Je saisis également cette occasion de féliciter le peuple du nouvel Etat de la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour son accession à l'indépendance. L'Afrique souhaite la bienvenue à ce tout nouvel Etat du Pacifique dans les rangs de l'Organisation.

89. Il convient, je crois, à ce stade, que je complimente, au nom de l'Afrique, le Mouvement des forces armées portugaises pour sa clairvoyance. A la suite de la politique très progressive qu'il mène depuis sa prise de pouvoir l'année dernière, le Portugal est maintenant en train de réaliser les limites véritables et internationalement acceptées de sa souveraineté. Le Portugal peut maintenant se permettre de développer son économie, sans gaspiller ses ressources au service d'ambitions coloniales démodées que ses moyens économiques ne lui permettaient pas de satisfaire. La nouvelle indépendance et la liberté dont jouissent les anciens territoires portugais de même que le peuple portugais, sont le résultat direct des longues années de lutte menée par les peuples africains dans les colonies portugaises et des forces progressistes à l'intérieur du Portugal.

90. Je voudrais mettre l'accent sur l'indépendance des anciens territoires portugais en parlant de la malheureuse situation qui existe en Angola. Le Gouvernement portugais reste, en dernière analyse, la puissance responsable en Angola jusqu'à l'indépendance, qui sera proclamée le 11 novembre 1975. Pour sa part, l'OUA n'épargnera aucun effort pour contribuer aux mesures destinées à ramener la situation sous contrôle.

91. Il convient ici de faire une mise en garde contre l'immixtion des intérêts étrangers dans les affaires angolaises, qui a rendu encore plus difficile la réconciliation entre les trois principaux mouvements angolais de libération : le Movimento Popular de Libertação de Angola [MPLA], le Frente Nacional para a Libertação de Angola [FNLA] et la Uniao Nacional para a Independência Total de Angola [UNITA]. Le rôle positif que l'ONU peut jouer dans cette situation tragique est d'aider à empêcher que le conflit actuel en Angola ne s'internationalise. L'ONU doit condamner, sans équivoque, les puissances qui, pour des

raisons idéologiques ou stratégiques, déversent des armes en Angola, compliquant ainsi une situation déjà délicate. Le problème en Angola est essentiellement un problème africain et il faut qu'il reçoive une solution africaine. Je veux assurer les membres de l'Assemblée que la Commission de conciliation sur l'Angola, nommée par la récente Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA, a fait tout son possible pour amener la paix entre les parties angolaises en guerre. Je suis certain que la Commission réussira dans sa mission. A ce sujet, je voudrais insister sur ce qui a déjà été dit à de nombreuses reprises, précédemment, à savoir que les problèmes de l'Afrique peuvent être résolus par les Africains eux-mêmes, sans ingérence extérieure. Il ne doit pas y avoir de déclarations dans la presse ou en un quelconque lieu public prétendant que les problèmes africains en Afrique sont si explosifs qu'ils demandent la présence de non-Africains pour être endigués.

92. Deux problèmes sont liés à l'indépendance des nouveaux Etats du Mozambique, du Cap-Vert, de Sao Tomé-et-Principe et des Comores. Je veux parler du retour des réfugiés dans leurs pays d'origine et du besoin urgent qu'ont ces nouveaux Etats d'une aide technique et financière pour leur permettre de faire face aux problèmes de développement économique national et de reconstruction sociale.

93. En ce qui concerne la question des réfugiés, l'OUA est reconnaissante au Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, à d'autres institutions des Nations Unies, à certains gouvernements et à diverses organisations pour leur coopération et l'aide généreuse qu'ils ont fournie et continuent de fournir non seulement pour le retour des réfugiés dans leur pays d'origine, mais aussi pour leur réinstallation, leur relèvement et leur réconciliation. Toutefois, l'Etat du Cap-Vert se trouve actuellement confronté à un problème aigu concernant les réfugiés et inhérent à la situation actuelle en Angola où beaucoup de ses citoyens travaillaient. Le Cap-Vert a donc besoin d'une aide urgente pour la réinstallation de ses citoyens déplacés qu'il ne peut absorber immédiatement. Un appel a déjà été lancé à tous les membres de l'OUA, mais, compte tenu de l'ampleur de ce problème, puis-je, au nom de l'OUA, lancer le même appel à tous les autres Membres de l'ONU. Cette aide peut être canalisée par des voies bilatérales ou multilatérales.

94. Pour ce qui est de l'aide technique et financière, les Etats Membres de l'ONU sont certainement conscients des moyens limités, sur le plan de l'enseignement et sur le plan sanitaire, accordés dans les territoires coloniaux par les puissances métropolitaines. Il faut donc construire une nouvelle structure de services sociaux; il faut développer les moyens de transport et établir des bases pour l'agriculture et d'autres infrastructures économiques. C'est là une tâche immense à laquelle les nouvelles nations doivent s'attaquer. Je suis certain que l'ONU, par l'intermédiaire de ses nombreuses institutions spécialisées, jouera un rôle utile dans ce grand défi que ses Membres les plus nouvellement admis doivent relever.

95. Au nom de ces jeunes nations, je voudrais également lancer un fervent appel à tous les pays plus développés représentés ici pour qu'ils fassent preuve

de solidarité et de magnanimité par des dispositions bilatérales, en dehors de toutes considérations politiques.

96. Quant aux autres territoires coloniaux, je peux simplement formuler l'espoir que les puissances coloniales européennes existant encore — la France, la Grande-Bretagne et l'Espagne — suivront l'exemple du nouveau Portugal et s'engageront dans un programme sincère de décolonisation. L'OUA ne saurait accepter l'excuse fallacieuse employée par certaines puissances coloniales, selon laquelle les peuples coloniaux ne sont pas prêts pour l'indépendance ou qu'ils préfèrent le statut colonial à l'indépendance. Aucun être humain ne saurait choisir l'esclavage.

97. Les Comores se sont déclarées indépendantes de la France en juillet dernier. Conformément aux principes du respect du droit souverain des peuples à l'autodétermination et à l'indépendance, l'OUA a accepté la demande d'admission des Comores en son sein.

98. Les problèmes inhérents à la déclaration d'indépendance des Comores et l'attitude adoptée par le Gouvernement français sont trop connus à l'Assemblée pour que j'y revienne. Le fait que les Comores n'aient pas encore été en mesure de présenter une demande d'admission à l'ONU n'est pas imputable à l'OUA. Les intentions du Gouvernement français en ce qui concerne les Comores restent ambiguës. La France a l'obligation morale d'expliquer son attitude sur cette question.

99. En dépit de cette attitude négative, la communauté internationale et l'OUA en particulier, ont été plus que patients à l'égard de la France eu égard aux questions concernant la décolonisation de ses territoires africains. Il est temps que la France réagisse avant que notre patience ne soit complètement épuisée.

100. L'OUA s'est félicitée des résultats des négociations d'indépendance qui se sont tenues, en mars dernier, à Marlborough House, à Londres, entre le Gouvernement du Royaume-Uni et les deux partis nationalistes des Seychelles, le Seychelles People's Unity Party [SPUP] et le Seychelles Democratic Party [SDP], fixant la date de l'indépendance au 30 juin 1976 au plus tard. Nous espérons très sincèrement que le Gouvernement du Royaume-Uni respectera les vœux de ce peuple pour une nation des Seychelles unie et prospère.

101. Nous éprouvons toutefois des doutes quant aux intentions du Royaume-Uni que nous soupçonnons de vouloir conserver certaines des îles qui appartiennent en droit aux Seychelles et qui font partie de ce que l'on appelle les territoires britanniques de l'océan Indien. Nos craintes sont dues au fait qu'un tel acte saperait l'intégrité territoriale des Seychelles. En outre, l'OUA, ainsi que les Etats non alignés, ont expressément manifesté leur opposition à toute rivalité des grandes puissances dans l'océan Indien que nous voulons voir rester une zone de paix.

102. Je voudrais lancer un appel aux Nations Unies et en particulier aux membres permanents du Conseil de sécurité, pour que des mesures efficaces soient prises afin de résoudre les problèmes coloniaux en suspens en Afrique australe. Je suis convaincu qu'il n'est pas hors de la compétence de l'ONU de mettre un terme au colonialisme et à l'*apartheid*. Nous, en

Afrique, sommes prêts à mettre pacifiquement un terme au colonialisme et à l'*apartheid*, mais s'il était fait obstacle aux voies pacifiques il ne saurait y avoir d'autre possibilité que d'acquérir l'indépendance sur le champ de bataille. Les Nations Unies ont une responsabilité dans ce domaine. Vous pouvez nous aider à éviter de faire couler le sang en contribuant à l'application des résolutions de l'ONU sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

103. L'Afrique indépendante ne se laissera par leurrer par la détente qui, de toute façon, se dégrade de plus en plus face à la lutte intensive des peuples du Zimbabwe, de la Namibie et de l'Afrique du Sud. Les Etats membres de l'OUA ont décidé de soutenir toujours davantage les nationalistes et les peuples de l'Afrique australe dans leur lutte de libération nationale menée sur plusieurs fronts. Permettez-moi à cette occasion d'exprimer la gratitude de l'Afrique à tous les pays qui ont aidé et continuent de venir en aide aux mouvements de libération africains dans leur lutte pour la liberté et l'indépendance. Je voudrais particulièrement mentionner l'Union soviétique et la République populaire de Chine, ainsi que d'autres pays socialistes pour l'aide généreuse, tant matérielle que morale, qu'ils fournissent aux peuples d'Afrique actuellement en lutte pour se libérer du joug de l'impérialisme, du racisme et de l'*apartheid*.

104. Il ne saurait y avoir de compromis à l'égard de l'*apartheid*. Ce système doit être extirpé à la racine et enterré, car il défie tous les principes reconnus de l'humanité tels qu'ils sont consacrés dans la Charte des Nations Unies ou dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. C'est pour cette raison que l'Afrique libre insiste sur le fait que l'Afrique du Sud n'a pas le droit d'être Membre de l'ONU, parce que la base même de son idéologie et de ses pratiques est en contradiction directe avec la Charte.

105. Je voudrais maintenant aborder une autre question qui est d'une importance primordiale, non seulement pour l'Afrique et le reste du tiers monde, mais également pour le monde entier. Il s'agit de la paix et de la sécurité. L'Afrique rejette l'opinion qui a parfois été exprimée publiquement selon laquelle les problèmes de la sécurité devraient être le monopole des grandes puissances exclusivement. Nous maintenons, quant à nous, que tous les peuples du monde épris de paix ont un rôle actif à jouer à l'égard de la sécurité, de la paix et de la coopération internationales. Sur un plan plus vaste, nous, en Afrique, ressentons la nécessité d'une plus large coopération et d'une initiative plus efficace de la part de tous les pays, grands et petits, qui veulent, une fois pour toutes, délivrer le monde entier des forces du colonialisme, du néo-colonialisme, du racisme et de l'*apartheid*. Pour nous en Afrique, c'est là la question clef.

106. En ce qui concerne les affrontements politiques et sociaux qui se déroulent dans la partie australe de notre continent et qui s'accompagnent d'une friction sanglante au Moyen-Orient, situé, lui, à l'extrémité septentrionale de notre continent, il est de plus en plus évident que sans la participation concertée des pays du tiers monde au maintien de la paix, il sera impossible de résoudre les problèmes endémiques en Afrique australe, au Moyen-Orient ou ailleurs dans le monde, où prévalent des conflits politiques dangereux. En fait, il sera même difficile de mettre en œuvre

des changements économiques internationaux significatifs, qui sont devenus un facteur essentiel à la réalisation d'une paix et d'une harmonie internationales solides, si les pays du tiers monde, qui constituent aujourd'hui la majorité au sein de l'Assemblée, ne participent pas pleinement au processus de l'établissement et de la sauvegarde de la paix mondiale. A ce propos, au nom de mes collègues africains et du tiers monde dans son ensemble, je tiens à lancer un appel au Gouvernement des Etats-Unis pour qu'il revoie sa position et ses relations avec le Panama, Etat indépendant, Membre de l'Organisation, en ce qui concerne l'utilisation du Canal de Panama. L'ensemble du trafic international empruntant cette voie maritime devrait pleinement respecter les droits souverains de la République du Panama — ce qui est dans le cadre des principes acceptés par l'Organisation.

107. Je voudrais, à ce stade, évoquer le monopole persistant du veto par les membres permanents du Conseil de sécurité, privilège dont certains d'entre eux se sont servis pour favoriser des situations qui sont contraires à la paix mondiale. Le tiers monde ne saurait plus longtemps être négligé lorsque les décisions les plus importantes, même celles qui l'affectent directement, sont prises au Conseil de sécurité. A une époque où l'interdépendance des nations, grandes ou petites, est un fait reconnu, il est grand temps que l'ONU et le Conseil de sécurité, en particulier, décident de réviser la Charte, adoptée à un moment où il n'y avait que trois Etats Membres africains indépendants. L'application de cette idée permettra à l'humanité de faire un grand pas en avant, car le principe de l'égalité et de la souveraineté aura alors été respecté, sur une base mutuelle, par tous les Etats.

108. Compte tenu de la modification intervenue dans la situation politique mondiale depuis l'adoption de la Charte actuelle, j'estime donc qu'une révision de la Charte devrait, entre autres, permettre aux pays du tiers monde d'exercer des droits qui sont actuellement le monopole des alliés conquérants de la deuxième guerre mondiale. Je propose donc que l'Afrique et d'autres groupes régionaux reconnus au sein de l'Organisation, qui ne jouissent pas du droit de veto, se voient octroyer un veto par groupe. Ainsi, par exemple, lorsque le Conseil de sécurité prendra des décisions sur des questions de fond, les votes unanimes des représentants d'une région donnée au Conseil pourront avoir le même effet que celui d'un membre permanent du Conseil.

109. La détente Est-Ouest a maintenant été concrétisée avec la fin de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui s'est tenue à Helsinki. Je tiens à rendre hommage aux pays qui ont contribué au succès de cette conférence. Il faut remercier tout spécialement l'Union soviétique d'avoir eu l'idée de convoquer cette conférence et d'avoir travaillé inlassablement et constamment jusqu'à ce que l'Acte final d'Helsinki ait été signé.

110. Maintenant que la détente entre les Etats de l'Est et de l'Ouest a revêtu ainsi un caractère officiel, il serait logique, dans la poursuite de la recherche de la paix mondiale, que les pays du tiers monde se rencontrent également et revoient leur position à la lumière de l'Acte final d'Helsinki. Les pays du tiers

monde, qui sont répartis dans le monde entier, ne devraient jamais être au second plan dans la recherche de la paix et de la sécurité mondiales. Composé de pays en développement, le tiers monde a besoin d'être assuré de la paix en ce qui le concerne beaucoup plus que les pays industrialisés. Une conférence sur la sécurité pour le tiers monde est donc devenue nécessaire et elle devrait être convoquée le plus rapidement possible.

111. Dans notre recherche régionale pour la paix et la sécurité internationales, la position de la République populaire de Chine et du Japon n'a jamais été très claire. D'après ce que je sais, ces deux pays appartiennent à juste titre au tiers monde. La Chine, parce qu'elle a toujours déclaré qu'elle voulait appartenir au tiers monde, et le Japon, parce qu'en dépit de son développement industriel élevé, il appartient naturellement au tiers monde. De toute façon, de par sa position géographique, et surtout depuis sa défaite pendant la deuxième guerre mondiale, le Japon n'a jamais vraiment été considéré par les blocs de l'Est ou de l'Ouest comme appartenant à l'un ou l'autre d'entre eux.

112. Les pays du tiers monde, surtout ceux de l'Afrique, du sous-continent arabe et de l'Asie, devraient réfléchir sérieusement à cette proposition de tenir une conférence sur la sécurité. Si la Chine et le Japon participaient à une telle conférence, le tiers monde pourrait facilement résoudre par des moyens pacifiques les problèmes qui pourraient surgir entre ses Etats membres ou au sein de ceux-ci et éviter ainsi les ingérences des superpuissances, dont nous avons été si souvent témoins dans de tels cas. Les problèmes de la Corée du Nord et du Sud, par exemple, seraient plus faciles à résoudre dans le contexte d'un effort de paix du tiers monde puisque ces deux pays eux aussi font légitimement partie du groupe du tiers monde.

113. Le tiers monde, si vaste et si varié, avec ses immenses ressources naturelles, comme celles de l'Afrique, qui incluent les matières premières nucléaires, avec ses riches traditions historiques et ses aspirations révolutionnaires, est le mieux placé pour diriger le monde par des moyens pacifiques, à condition qu'il puisse concerter ses efforts.

114. Comme je l'ai dit plus haut, je souhaiterais commenter certains points en ma qualité de président de l'Ouganda, et je commencerai par la première richesse d'un Etat, à savoir sa terre.

115. Inutile de le dire, la terre est le plus beau don que le Créateur ait fait à l'homme. On ne saurait l'évaluer, ni en argent, ni autrement. Sans la terre, il n'y aurait pas d'Etats et la race humaine ne pourrait pas exister telle que nous la connaissons. La terre, au cours des âges, a été la source de joies et de malheurs, d'alliances et de conflits. Lorsqu'on pense à la terre dans sa juste acception, on oublie les frontières nationales; elle prend un caractère international auquel les nations devraient reconnaître la primauté et auquel elles devraient se dévouer. Aujourd'hui, les peuples du monde sont très préoccupés par la surpopulation et leur crainte porte essentiellement sur les types et le volume de produits alimentaires qui seront disponibles pour nourrir les millions toujours plus nombreux d'êtres humains. La nourriture vient de la terre. C'est pourquoi la production agricole doit être le premier souci de la race humaine. Dans

bien des pays, il n'y a plus assez de terres arables pour produire suffisamment de nourriture pour tous les habitants, ce qui les met en péril. Dans ce cas, le seul espoir de survie réside dans la quantité d'aliments que l'on pourra tirer de terres nouvelles moins densément peuplées, avec un bon climat et un sol riche, susceptibles d'être exploitées au maximum sans trop de moyens techniques et aux moindres frais. Les nations qui ont la chance de posséder de vastes terres arables se trouvent donc dans une position extrêmement favorisée.

116. Je suis heureux et fier de pouvoir dire à l'Assemblée que l'Ouganda est l'un de ces rares pays. L'Ouganda comprend qu'il a envers l'humanité la responsabilité morale de donner du pain au monde affamé. C'est pourquoi le Gouvernement ougandais a récemment promulgué trois décrets destinés à porter au maximum la productivité de la terre à l'intérieur de ses frontières nationales et d'accroître les possibilités d'emploi. Par la grâce de Dieu, l'Ouganda jouit d'un merveilleux climat et d'un sol riche; ses habitants sont vigoureux et énergiques; les moyens de communication sont excellents et les ressources naturelles sont abondantes. Exploités à fond, tous ces avantages pourraient bénéficier à la race humaine et contribuer grandement à dissiper les craintes du monde d'aujourd'hui. C'est pourquoi l'Ouganda a promulgué, au milieu de cette année, les décrets sur la réforme foncière, sur les coopératives agricoles et sur les entreprises autonomes. Selon ces décrets, le gouvernement gère, distribue et contrôle toutes les terres, veille à leur mise en valeur et encourage les appoints d'investissements financiers, grâce à notre système traditionnel de main-d'œuvre bénévole pour les exigences du développement communautaire.

117. Si le gouvernement a procédé à la réforme foncière et a refondu le code cadastral, c'est afin de pouvoir planifier la productivité maximum de la terre, éliminer les manifestations du féodalisme qui décourageaient les agriculteurs et encourageaient le laisser-aller et l'exploitation par les propriétaires absents. Par le même moyen, on créait des possibilités d'emploi. Grâce aux nouveaux décrets, tout le monde, en Ouganda, a maintenant la possibilité de posséder de la terre et de l'exploiter pour son compte, pour le compte du pays et du tiers monde, ce monde qui escompte des pays riches en ressources naturelles, comme l'Ouganda, qu'ils partageront avec leurs semblables tout ce qu'ils peuvent produire.

118. L'effet de ces décrets sur la structure sociale et le développement économique de l'Ouganda a été extraordinaire. Quiconque se rend en Ouganda aujourd'hui peut voir les immenses progrès qu'a faits la population dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage, même si ces décrets ne remontent qu'à quatre mois.

119. La communauté internationale a reconnu que l'un des problèmes les plus graves, à l'heure actuelle, est celui de l'habitat. Les trois décrets promulgués en Ouganda permettront entre autres choses de résoudre la question à l'échelon national. Toutefois, il s'agit d'un problème international qu'il faut régler à l'échelon international. C'est pourquoi l'Ouganda appuie la proposition tendant à créer une institution ou un programme des Nations Unies qui s'occuperait uniquement de la question de l'habitat. L'Ouganda s'offre à

accueillir le secrétariat d'une telle institution des Nations Unies au cas où elle serait créée. Comme chacun sait, il peut non seulement accueillir le secrétariat d'un tel organisme, mais ceux d'autres organismes beaucoup plus importants.

120. L'exploitation complète des ressources du sol exige des investissements financiers importants. Si le monde veut bénéficier le plus rapidement possible des ressources naturelles de l'Ouganda, alors il doit être prêt à investir dans l'exploitation de ces ressources. L'Ouganda invite les parties intéressées sur le plan individuel, sur le plan national et sur le plan international, à participer à l'exploitation de ces ressources abondantes. Notre législation protège les investissements étrangers et nous garantissons des bénéfices équitables pour ces investissements étrangers. Nous respectons pleinement le droit à la propriété, qui est un droit fondamental inaliénable. Notre Constitution garantit ce droit et le Gouvernement et le peuple de l'Ouganda respectent strictement cette garantie constitutionnelle, si bien que lorsque j'ai déclaré la guerre économique pour rendre à notre peuple ses droits naturels, sa dignité et sa fierté et pour le sauver de l'exploitation étrangère éhontée, j'ai également garanti le versement d'indemnités aux exploitants. Des négociations ont actuellement lieu entre l'Ouganda et les pays intéressés afin de déterminer le montant dû, la façon et l'échelonnement de paiement de ces indemnités. Une équipe du Royaume-Uni est venue récemment à Kampala, notre capitale, à cette fin. Depuis longtemps, les réclamations des Etats-Unis d'Amérique ont été réglées. Tout cela montre que nous ne nous intéressons pas simplement à exprimer de bons sentiments ou à rendre simplement hommage du bout des lèvres aux droits de l'homme et au droit, mais que nous respectons tous ces principes et que nous les appuyons par des actes pratiques et visibles.

121. L'Ouganda puise sa force et son inspiration dans les nombreuses déclarations et résolutions adoptées dans cette vénérable enceinte, par lesquelles les puissances coloniales et impérialistes sont instamment priées de rétablir le plus rapidement possible tous les droits économiques des peuples du tiers monde qui jusqu'ici ont été opprimés, exploités et réduits à l'esclavage. La force et le sérieux de mon propos sont encore accentués par le fait que je me trouve ici en train de faire une déclaration sur le sol des Etats-Unis d'Amérique, ce pays qui, à notre époque, a été l'auteur d'une nouvelle philosophie qui a inspiré, éclairé et soutenu le tiers monde dans sa recherche de la liberté. Les colonies des Etats-Unis ont résisté à l'exploitation des puissances étrangères il y a 200 ans. Elles voulaient avoir tous les droits sur leur économie et pouvoir la contrôler totalement. C'est le principe accepté aujourd'hui dans cette assemblée, dans un monde composé de peuples épris de paix et bien-pensants, de même que sur le plan du droit international. En Ouganda, nous recherchons le même but.

122. C'est pour la reconnaissance de nos droits naturels, pour la consolidation de notre indépendance, pour le recouvrement de notre économie, pour la lutte que nous avons menée en vue d'obtenir l'égalité, la dignité et la justice dans le monde, pour nos efforts visant à stimuler la fraternité internationale,

pour la création d'un ordre mondial où existe une indépendance complète des Etats, chacun d'entre eux étant libre de décider de son destin indépendamment de son étendue, de l'ethnie, de la couleur ou des croyances, pour la lutte inlassable que nous avons menée contre l'oppression exercée par des nations puissantes et avancées sur le plan technologique, contre l'exploitation et contre l'esclavage d'une majorité par une poignée puissante de régimes minoritaires, réactionnaires et fascistes en Afrique australe, pour notre engagement sincère envers les mouvements de libération en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient, que nous avons fait l'objet de chantage, d'injures, d'ostracisme commercial, d'étranglement économique et de trahison de la part des impérialistes, qui vont main dans la main avec les fascistes et les sionistes. Notre exemple a révélé la faillite morale de ces nations puissantes de l'Occident qui, par la fourberie, ont pendant longtemps prétendu être les bastions de la paix, de la liberté et de la justice. Dans leurs efforts, tendant à déformer notre image aux yeux de la communauté internationale grâce à de puissants moyens d'information s'évertuant à masquer leurs insuffisances internes, elles ont non seulement révélé leur hypocrisie mais, à leur corps défendant, accordé une publicité sans précédent à notre pays et à la vérité que nous représentons.

123. Tandis que nous libérons notre économie pour nourrir notre peuple, le chômage atteignait au Royaume-Uni un record jusque là inégalé. Au moment où nous prenons des mesures pour rétablir nos valeurs culturelles et instaurer la justice chez nous, le Royaume-Uni avait recours au chantage pour induire le monde en erreur quant à la situation atroce découlant d'une guerre intestine dans la colonie britannique de l'Irlande du Nord, où un peuple colonisé vit dans la peur pour son existence. Aujourd'hui, l'Organisation Amnesty International, dont le siège est à Londres, tout en multipliant les protestations de dévouement à la cause de la justice, continue, comme le montre sa dernière publication, le chantage qu'elle a déjà exercé contre plus de 100 nations du monde qu'elle accuse de violer les droits de l'homme, alors qu'elle passe sous silence le rôle que joue le Royaume-Uni en Irlande du Nord. Il est impossible aujourd'hui de se sentir en sécurité au Royaume-Uni en raison des attaques sporadiques à la bombe qui détruisent les églises, les écoles, les cafés, les bars, les trains et même les hôpitaux. Les enlèvements et les assassinats ont depuis longtemps cessé de choquer la société britannique, car il ne s'écoule pas une semaine sans que la presse ne fasse état de ces actes atroces. Cela prouve la décadence d'une nation qui s'est une fois glorifiée devant le monde entier, dont elle avait décolonisé le quart, d'être une source de paix, de liberté, de justice et de tranquillité. Amnesty International s'est nourrie de rumeurs et de falsifications provenant de criminels en exil discrédités, et fait surprenant, elle continue de s'accommoder de ces bruits et rumeurs. Dans quelle partie du monde les exilés parlent-ils en termes flatteurs du régime de leur pays, ou encore avouent-ils leurs propres crimes ? Amnesty International n'a pas pris la peine de faire une enquête ou d'envoyer une équipe en Ouganda pour se rendre compte par elle-même. Son rapport accuse plus de 100 Etats. Comment peut-on soutenir que 95 p. 100 du monde entier ne se conforment pas aux règles

acceptées ? Selon quel étalon ces 95 p. 100 du monde entier sont-ils jugés ? Quelle est la justification de l'existence continue d'Amnesty International si elle est à ce point arriérée ? Elle s'est laissée utiliser comme instrument des campagnes de dénigrement entreprises par les puissances colonialistes et impérialistes qui lui fournissent les fonds nécessaires à son existence. Elle désire ainsi détourner l'attention des peuples qui luttent pour leur liberté, leur égalité et leur indépendance, pour essayer de troubler l'ordre mondial. De telles machinations n'ont pas réussi en Ouganda. De tels complots n'ont pas été acceptés par les peuples du tiers monde qui constituent la majorité de la communauté mondiale.

124. En Ouganda, nous sommes fiers et décidés à faire flotter le drapeau de l'indépendance pour les peuples opprimés, afin qu'ils nous voient et qu'ils nous suivent. Nous condamnons toutes les formes d'esclavage et d'exploitation économique comme celles que nous offrent les régimes minoritaires de Rhodésie et d'Afrique du Sud. Nous saluons le nouvel ordre qui règne au Portugal, lequel a vu la lumière et s'est engagé à libérer toutes ses colonies appelées auparavant territoires d'outre-mer. Nous condamnons toutes les formes d'expansionnisme territorial tel que celui que pratiquent les sionistes au Moyen-Orient. Nous condamnons toutes les pratiques illégales à l'Organisation des Nations Unies ou tout appui accordé à l'Etat fantoche d'Israël. Jusqu'en 1947, il n'y avait pas d'Etat d'Israël, mais une Palestine. Les puissances coloniales, poursuivant leurs buts impérialistes, ont créé Israël, qu'ils ont tiré de l'Etat de Palestine. Elles ont ainsi provoqué un bouleversement qui risque de plonger le monde dans un affrontement général si le problème ne reçoit pas immédiatement une solution. On nous dit aujourd'hui que malgré ce qu'on appelle l'accord de paix entre l'Égypte pacifique et l'Etat fantoche d'Israël, des armes plus puissantes encore ont été livrées à Israël par les États-Unis, y compris des missiles capables de porter des ogives nucléaires. Cette situation a créé une grande incertitude et une vive crainte non seulement au Moyen-Orient mais dans l'Afrique tout entière, qui se trouve, prise entre les sionistes au nord, et au sud les Blancs d'Afrique du Sud. Cela a également accru les risques d'une confrontation nucléaire qui équivaldrait à l'anéantissement de l'humanité.

125. Israël, de même que l'Afrique du Sud, a systématiquement ignoré les résolutions de l'ONU lui demandant de se retirer des territoires occupés d'Égypte, de Palestine, de Jordanie et de Syrie. Il est décevant de constater que plusieurs grandes puissances, en particulier les États-Unis, Membre fondateur de l'ONU créée pour établir un ordre nouveau fondé sur la loi, la justice et la paix, ont non seulement continué d'aider Israël à bafouer les résolutions de l'ONU, mais l'ont également équipé en armements parmi les plus puissants afin de le rendre assez fort pour défier, piller et dépouiller ses voisins. Aujourd'hui, sans les États-Unis, il n'y aurait pas d'Israël.

126. L'appui constant donné par les États-Unis à Israël a son origine dans la triste histoire du colonialisme. Les États-Unis ont été colonisés par les sionistes, qui détiennent tous les instruments du développement et de la puissance. Ils détiennent virtuellement toutes les institutions bancaires; ils possèdent

les usines les plus importantes et la plupart des industries de transformation, la majeure partie des moyens de communication, et ils ont si bien infiltré la Central Intelligence Agency [CIA] qu'ils ont créé une grande menace pour les nations et pour les peuples qui se trouvent être opposés à l'atroce mouvement sioniste. Ils ont transformé la CIA en une institution de meurtre afin d'éliminer toute forme de juste résistance où que ce soit dans le monde. Le rôle de la CIA a été révélé à la communauté mondiale par des sénateurs et membres du Congrès des États-Unis eux-mêmes, comme nous l'avons appris d'ailleurs par la presse américaine. Les hauts dirigeants de la CIA l'ont eux-mêmes admis. Comment dès lors s'attendre à la liberté, à la paix et à la justice dans le monde quand une nation aussi puissante que les États-Unis d'Amérique est aux mains des sionistes ? J'en appelle au peuple des États-Unis, dont les ancêtres, qui ont fondé cet Etat, l'ont conçu dans la liberté et édifié sur l'idée que tous les hommes naissent égaux, pour débarrasser sa société des sionistes, afin que les citoyens authentiques de cette nation puissent contrôler leur propre destin et exploiter les ressources naturelles de leur pays à leur seul profit. Je demande l'expulsion d'Israël de l'ONU et l'extinction d'Israël en tant qu'Etat, afin que l'intégrité territoriale de la Palestine soit assurée et sauvegardée.

127. Lorsque cet objectif aura été atteint, la ville sainte de Jérusalem retrouvera une fois de plus son statut de Ville sainte. Jérusalem devrait rester et restera un lieu saint pour les chrétiens, les musulmans et les juifs. Elle doit être libérée de toute activité militaire. Lorsque j'ai eu récemment l'honneur d'être reçu par Sa Sainteté le Pape, nous avons partagé ce point de vue au cours de notre entretien.

128. J'aime les Juifs, mais n'approuve pas le sionisme. Il y a bien des Juifs en de nombreux pays qui n'adhèrent pas à l'inique philosophie sioniste. A ceux-là, tous les peuples épris de paix dans le monde tendent la main de l'amitié. En fait, Yasser Arafat lui-même a annoncé l'an dernier à l'Assemblée générale⁴ que le peuple palestinien était disposé et prêt à vivre en association et amitié avec des peuples de toutes convictions religieuses, chrétiens, musulmans et juifs, dans un Etat, l'Etat de Palestine, et désireux qu'il en soit ainsi. Israël sioniste a refusé cette offre. Tandis que des millions de Palestiniens déplacés sont sans abri, sans foyer, sans nourriture, des millions de dollars, fruit de la sueur et des ressources du peuple américain, vont aider et engraisser les sionistes. Tandis que les Nations Unies continuent d'adopter des résolutions demandant la paix au Moyen-Orient, résolutions d'ailleurs sans sanction, la population dispersée de Palestine se meurt et sombre dans la décadence, ses espoirs et sa raison d'être s'estompent rapidement. A mes frères arabes, je voudrais donner un conseil pacifique et fraternel : s'ils veulent vaincre Israël, ils doivent s'unir. Aucun pays ne devrait se détourner de l'objectif commun sans consulter les autres Etats arabes. L'absence de consultations voulues provoque frictions et malentendus au plus grand profit d'Israël. Les Arabes doivent cesser de lutter contre les Arabes afin, qu'ensemble, ils puissent faire face à leur ennemi : Israël.

129. Je tiens à souligner que je ne suis pas raciste. Je hais le racisme sous toutes ses manifestations, tel

qu'il est pratiqué en Rhodésie et en Afrique du Sud. L'*apartheid*, de même que le sionisme, est un ennemi de l'humanité. L'Ouganda est entièrement engagé à la cause de la libération des peuples africains qui se trouvent sous des régimes minoritaires coloniaux. Nous sommes étonnés par le système de deux poids deux mesures employé par les impérialistes qui, au nom de la démocratie, ont pillé le Viet Nam, le Cambodge et de nombreux pays, alors qu'ils appuient la répression en Rhodésie, en Afrique du Sud et au Moyen-Orient; qui opposent leur veto à l'admission du courageux Viet Nam, de la même façon qu'ils ont, par le même moyen, empêché l'expulsion de l'Afrique du Sud et d'Israël de l'Organisation des Nations Unies; qui refusent leur appui financier aux nations pacifiques et déversent leurs investissements en Afrique du Sud, en Rhodésie et en Israël.

130. L'Ouganda est prêt à accueillir les investisseurs qui viendraient dans notre pays en tant qu'amis, mais non en tant que maîtres, et ils trouveront chez nous une coopération active, généreuse et amicale. Qui-conque s'intéresse à des programmes pour la jeunesse, des programmes d'emploi, des programmes de productivité accrue, des programmes destinés à libérer l'homme de la faim, des programmes touchant l'environnement, qu'ils soient pris ensemble ou séparément, sera certainement intéressé par nos lois et réformes et les méthodes que nous avons mises au point et continuerons de mettre au point. A cette fin, je tiens à rappeler que nous sommes alignés et qu'en conséquence nos portes sont ouvertes à tout pays et à toute organisation du monde dont les buts, les méthodes et les objectifs nous sont acceptables, afin qu'ils participent avec nous au développement des ressources de notre terre au profit du monde entier.

131. Me trouvant ici aux Etats-Unis, pays qui célèbre actuellement le deux centième anniversaire de son indépendance du colonialisme britannique, je voudrais, sans faire preuve de partialité raciale quelle qu'elle soit, évoquer la position des noirs américains dans ce pays. En dépit du fait qu'il ait été amené par la force dans ce pays, contre sa volonté, le noir américain a fait tout autant, sinon plus, que la plupart des autres races pour la construction, le développement et pour assurer la puissance économique de ce pays. Sa contribution, à cet égard, contraste de façon frappante avec le traitement qu'il a reçu de la part de ses concitoyens. Les noirs américains habitant ce pays depuis maintenant environ trois siècles et leur nombre s'élevant actuellement à quelque 30 millions d'individus ou davantage, on pourrait s'attendre à ce que, parmi les 50 gouverneurs que compte ce pays, au moins un, sinon plusieurs, soit noir. Parmi les hauts dirigeants qui font la politique du Gouvernement fédéral, tels que les Secrétaire d'Etat, on aurait pu espérer qu'à cette époque de l'histoire américaine, ce grand pays, champion de la paix et de la liberté, se serait honoré de voir plusieurs visages noirs dans ce groupe de politiciens. Mais aucun de ces espoirs ne s'est matérialisé. Pourquoi ? C'est là une réponse que j'aimerais laisser au peuple américain. C'est un défi qui d'ailleurs dépasse le cadre des frontières des Etats-Unis depuis que les Etats-Unis sont devenus une superpuissance. Voilà pourquoi je mentionne ici ce fait.

132. Tout en laissant cette question à l'ensemble de la communauté américaine, j'aimerais mentionner, d'une manière toute spéciale, que les noirs américains eux-mêmes sont, d'une certaine manière, à blâmer, étant donné les nombreuses divisions dont on fait état au sein de leurs propres communautés. Ces divisions devraient être devenues inutiles devant la soumission incessante à laquelle les soumettent leurs propres concitoyens. Pour notre part, en Ouganda, nous avons fait de notre mieux pour nous faire les champions de la cause des noirs américains. Dans le contexte de l'OUA, nous avons, depuis plusieurs années déjà, préconisé leur identification avec leur continent d'origine, de la même manière que d'autres races, sur ce continent, s'enorgueillissent de leur patrie ancestrale.

133. La communauté internationale s'est engagée à intensifier son action pour promouvoir l'égalité des droits et des responsabilités des hommes et des femmes, pour assurer l'intégration totale des femmes dans l'effort de développement et pour les faire participer plus largement à la coopération internationale et au renforcement de la paix mondiale, et ce grâce à la proclamation de l'année 1975 Année internationale de la femme [résolution 3010 (XXVII)]. Je suis heureux de dire qu'en ce qui concerne l'Ouganda, sous mon gouvernement, nous avons déjà garanti en principe et en pratique l'égalité entre les hommes et les femmes. Les deux sexes ont les mêmes possibilités et les mêmes responsabilités, de façon à leur permettre de développer leurs talents et leurs capacités individuels au service de l'Ouganda et de l'ensemble de la communauté internationale. Les femmes tout comme les hommes disposent, en Ouganda, de toutes les facilités pour leur permettre d'apporter leur pleine contribution dans tous les domaines et jouent un rôle total et efficace à tous les niveaux comportants des prises de décisions; de même, elles participent à la planification et à l'application de tous les programmes et de tous les projets. Nos femmes ont été totalement intégrées. Elles reçoivent la part totale qui leur revient des bienfaits du développement. A cet égard, je voudrais mentionner ici qu'il y a des femmes ougandaises à tous les niveaux de l'administration, y compris au niveau le plus élevé de secrétaires permanentes; il y a des femmes ougandaises professeurs, ambassadeurs, médecins, avocates, femmes d'affaires, ainsi que dans tous les domaines d'activité du pays.

134. Notre foi dans les droits fondamentaux, dans la dignité et la valeur de l'être humain est si profonde que nous l'avons étendue à tous les domaines de nos activités, telles que, par exemple, dans le service des prisons. A l'égard des prisonniers, notre propos n'est pas de leur infliger des punitions, mais de réformer leur conduite et de les réhabiliter afin qu'ils puissent devenir des membres utiles et responsables d'une société qui apporte une contribution importante au développement économique et social de notre pays. Les prisonniers, en Ouganda, reçoivent donc une formation dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage, et nos industries pénitentiaires sont les meilleures institutions de formation agricole du pays. Les prisonniers reçoivent également une formation de menuisiers, de cordonniers, de tailleurs, de forgerons, de maréchaux-ferrants, d'artisans et de bien d'autres activités industrielles. Les résultats que nous obtenons sont excellents et la majorité de nos prisonniers sortent de leur prison entièrement réa-

daptés et prêts à utiliser dans leur vie future les métiers appris en prison.

135. En Ouganda, nous pensons que la forme la meilleure, la plus pratique et la plus durable de coopération internationale est le commerce. C'est pourquoi je tiens à rappeler à l'Assemblée et, à travers vous, aux pays que vous représentez, que l'Ouganda produit du cuivre, du tabac, du thé, du coton et du café parmi les meilleurs du monde; il produit également de nombreuses autres denrées que la communauté internationale peut acheter. J'exprime l'espoir que, dans le cadre du nouvel ordre économique international qui nous est proposé, l'Ouganda, comme d'autres pays en développement, recevra des prix justes pour ses matières premières, qui constituent la majeure partie de ses exportations.

136. L'Ouganda, qui est au cœur même de l'Afrique, à cheval sur l'Equateur, est réputé être l'un des paradis touristiques du monde. La fabuleuse beauté de la campagne, avec ses riches couleurs; l'amabilité et l'amitié traditionnelles de son peuple courtois et hospitalier; les puissantes chutes de Kabalega; les fantastiques montagnes de la Lune — couronnées de neiges et de glaciers éternels; la source de l'immortel fleuve qu'est le Nil; la magnificence inégalée des forêts équatoriales; de nombreux lacs et des paysages d'une beauté sans pareille; des collines en terrasses; l'extraordinaire concentration d'animaux sauvages dans nos parcs nationaux et nos réserves de chasse, y compris de très rares gorilles, énormes mais extrêmement timides, le précieux rhinocéros blanc, le lion puissant, le zèbre, le léopard, la panthère, les hordes d'éléphants, les buffles, les hippopotames, les énormes crocodiles et toutes sortes de variétés d'oiseaux; les fameuses spécialités gastronomiques locales, y compris la perche du Nil, et une boisson inoubliable, faite de gin et de vodka, appelée Waragi; l'élégance des produits traditionnels de l'Ouganda; la richesse de la musique ougandaise traditionnelle, des danses et des activités culturelles; le glorieux soleil de l'Equateur et la fraîcheur des brises montagnardes; Kampala, la ville capitale, située sur une série de collines verdoyantes; tout cela, accompagné d'un climat agréable toute l'année, offre au visiteur une expérience inoubliable. Tous ces fantastiques trésors naturels que Dieu nous a donnés sont à la disposition de la communauté mondiale. Les Ougandais vous accueilleront et accueilleront vos compatriotes, que nous invitons afin que, tous ensemble, vous partagiez avec nous l'esprit d'harmonie et de coopération internationale.

137. Vive l'Afrique ! Vive le tiers monde ! Vive les Nations Unies ! Pour Dieu et notre pays !

138. M. AMIN (Ouganda) [*interprétation de l'anglais*] : Je suis certain que vous avez compris ma déclaration dans une langue étrangère, mais je voudrais la résumer très brièvement en anglais, langue de l'ancien empire, dont j'étais autrefois membre. Je voudrais vous remercier tous très vivement d'avoir écouté ma déclaration, et je tiens à vous informer, au nom des 46 Etats africains indépendants, que nous ne sommes pas racistes, en Afrique et que nous ne pratiquons pas de discrimination raciale. Nous voulons travailler avec l'ensemble de la communauté mondiale. Nous voulons travailler de concert avec les peuples d'Europe, d'Asie, du monde arabe et d'autres

parties du monde telles que les Etats-Unis et l'Amérique latine. Nous considérons que vous êtes tous membres de la communauté mondiale. Par conséquent, personne ne doit vous dire que les Africains sont contre les Blancs. Non. C'est le régime raciste de l'Afrique du Sud et ses défenseurs qui sont les vrais criminels, qui sont des bandits de grands chemins, qui volent l'or et les diamants des autres.

139. J'ai pensé qu'il me fallait, en qualité de Maréchal Amin, vous parler en anglais afin que vous me compreniez bien. J'aimerais dire à l'ensemble de la communauté mondiale, à tous les Membres des Nations Unies ici présents, qu'il n'est pas vrai que le peuple de l'Angola soit contre les Portugais. Les peuples d'Afrique sont contre les régimes blancs en Rhodésie et en Afrique du Sud. Les peuples d'Afrique sont certes une majorité dans cette partie du monde, mais il ne faut pas pour autant que les Portugais quittent l'Afrique. Avant de quitter l'Ouganda pour venir directement ici, j'ai discuté avec le Gouvernement portugais, qui a actuellement des entretiens avec les neuf membres de la Commission de conciliation à Kampala. J'ai dit que les Portugais pourront rester en Angola lorsque les Angolais auront atteint leur indépendance. Il leur faudra alors des techniciens, des médecins, des ingénieurs pour construire les routes, pour installer l'électricité, des enseignants pour faire leur éducation. Si tous les Portugais, si toute la communauté blanche s'enfuit, qui va construire ce nouvel Etat indépendant ?

140. Que personne ne se laisse leurrer : si vous relisez ma déclaration que vient de vous lire mon représentant à l'ONU, vous verrez le tableau que j'y trace. Des Britanniques ont été recrutés dans divers départements des forces armées. Ils prêtent serment. De tous les pays d'Afrique noire, l'Ouganda est même le premier à avoir des femmes pilotes d'avions supersoniques et un escadron de femmes pilotes.

141. Je voulais simplement vous dire très brièvement que même les tenants des régimes racistes de l'Afrique australe n'ont pas à s'enfuir. Si nous libérons l'Afrique australe, il ne faut pas croire que nous allons tuer tous les Européens ou les jeter à la mer ! Le peuple d'Afrique australe a besoin de gens pour travailler avec lui; mais c'est lui qui est majoritaire et il veut avoir le contrôle de ce pays. Les Africains veulent être maîtres dans leur pays; les Européens qui se trouvent là pourront être leurs conseillers, comme j'ai des conseillers moi-même à la présidence de la République. Des conseillers italiens, britanniques, allemands; j'ai même des conseillers américains et des gens du monde entier — d'Asie, des pays arabes, d'Amérique latine — qui travaillent avec moi.

142. Il est très important que vous disiez cela à vos compatriotes, et j'attends de vous que vous le fassiez, de même que je le ferai moi-même à l'occasion de mes voyages dans différentes parties du monde. Je veux que l'on recrute beaucoup de gens, ainsi que mon représentant l'a déjà dit. Je veux que ces pays africains nouvellement indépendants puissent bénéficier de la collaboration de médecins, d'ingénieurs, d'électriciens, de professeurs, d'ingénieurs des mines, etc. pour les aider à se développer. Nous avons tellement de ressources naturelles ! Nous avons de l'or, ce que beaucoup n'ont pas.

143. Aujourd'hui l'Europe, et plus encore les Etats-Unis et l'Union soviétique, ont des techniques qui leur permettent de détecter les gisements par satellite. Mais en Afrique, nous n'avons pas l'argent nécessaire pour le faire. Nous avons besoin d'aide. Par conséquent, tous les pays qui ont la possibilité de détecter les minerais doivent aider l'Afrique. Je vous parle au nom de tous les Etats Membres de l'OUA, et pas seulement au nom de l'Ouganda.

144. Vous ne devez plus prêter l'oreille aux rumeurs. Si vous voulez savoir ce qui se passe dans un pays africain, allez-y vous-mêmes ! Il y a des gens qui, par leurs paroles, sèment des rumeurs, provoquent des malentendus. Par exemple, certains disent que les relations entre la Somalie et l'Ethiopie sont très mauvaises. Mais, pas du tout ! Elles sont très bonnes, excellentes même. Les gens sont très heureux, et je voulais vous le dire.

145. De même, si vous désirez en apprendre davantage sur l'Afrique, le bureau de l'OUA à Addis-Abeba vous est ouvert. Nous avons un secrétaire général, et moi-même en tant que président, mon bureau vous est aussi ouvert 24 heures sur 24. Vous pouvez obtenir tous les renseignements que vous voulez. Mais ne prêter plus l'oreille aux rumeurs. Les problèmes africains seront résolus par les Africains. C'est très important. Nous sommes déjà allés très loin dans l'union entre Africains et Arabes, et cela passera rapidement dans les faits.

146. Bref, n'ayez pas peur de l'Afrique. Soyez pleins d'amitié pour elle. Lorsque vous venez en Afrique, il faut que vous sachiez que vous venez parler avec des gens qui ont également un cerveau et qui peuvent être très gentils avec vous. En Afrique, aujourd'hui, nous sommes éveillés et capables de faire tout ce qu'un être humain peut réaliser dans ce monde.

147. Sur ces paroles, je vous remercie, mesdames et messieurs.

148. Le PRÉSIDENT : Je tiens à remercier S. E. le Président de la République de l'Ouganda pour l'allocation qu'il vient de prononcer et le discours qu'il a porté à la connaissance de l'Assemblée générale, qui saura en mesurer toute l'importance.

La séance est levée à 18 h 45.

NOTES

¹ Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, septième session extraordinaire, Séances plénières, 2340^e séance, par. 176.*

² *Sahara occidental, avis consultatif, C.I.J. Recueil 1975, p. 12.*

³ Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, septième session extraordinaire, Séances plénières, 2327^e séance, par. 33 à 203.*

⁴ *Ibid., vingt-neuvième session, Séances plénières, 2282^e séance.*